

# Le Bouscat MAG

Eté 2017

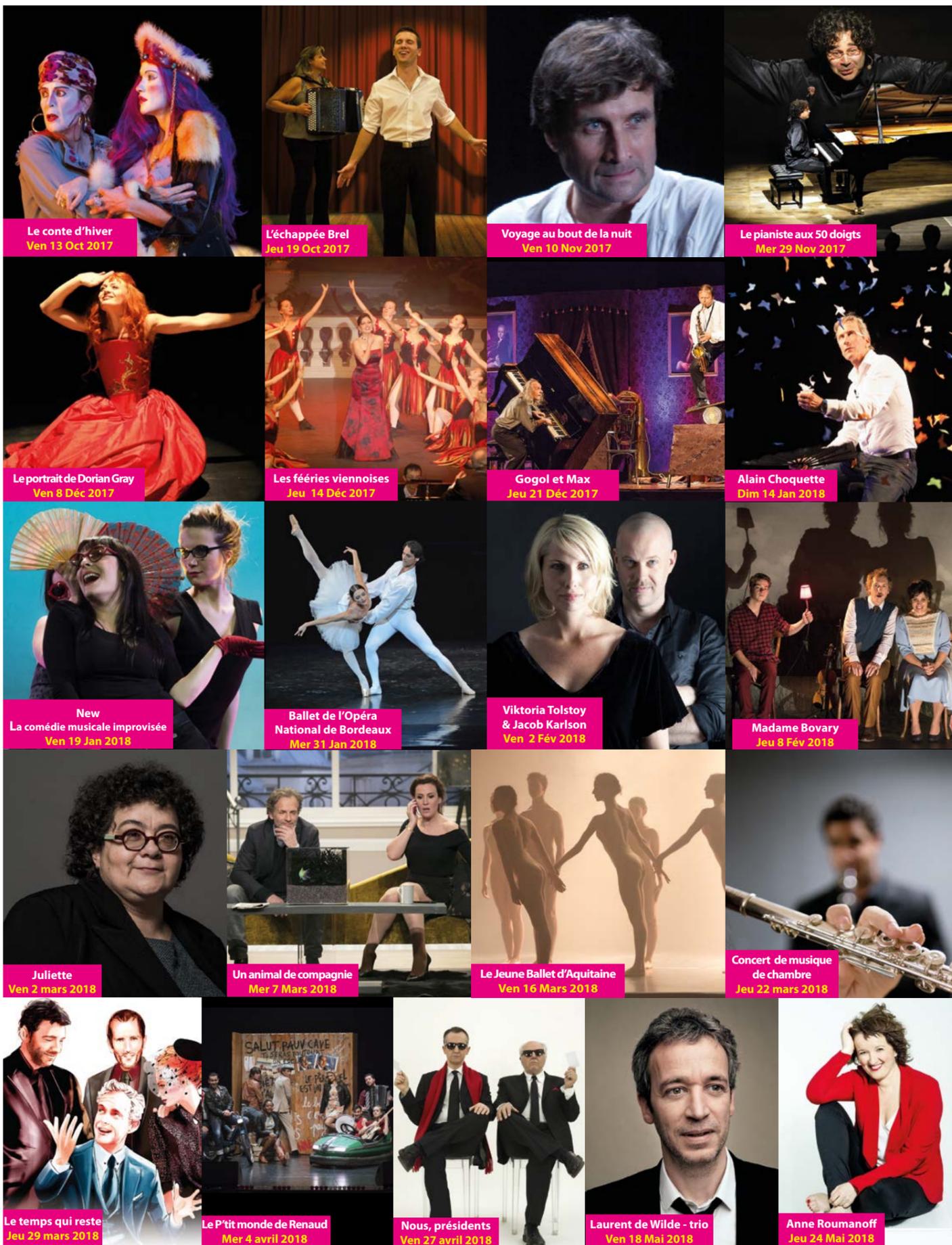


Le magazine de la ville du Bouscat

**LIGNE D** : les commerçants conjuguent leurs forces et leur talent !

**NATURE EN VILLE**  
Le Bouscat, dense et verte





**F**orme d'expression aujourd'hui éprouvée de la démocratie locale, la concertation et la proximité avec les Bouscatau sont des données constantes de notre action publique, concrétisées par un dialogue très régulier avec les habitants. Ces rencontres, lorsqu'elles sont thématiques, nous permettent notamment de nous appuyer sur l'expertise des principaux acteurs de la vie locale : conseil de la vie associative, conseil local de la vie économique, espaces de concertation sociale sur les questions de politique de la ville ou forum de l'éducation sont notamment des outils initiés et développés par l'équipe municipale.

La très récente décision de modification des rythmes scolaires, avec un retour à la semaine de quatre jours, s'est inscrite dans cette même démarche. Parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissements, associations et représentants de l'éducation nationale ont été préalablement consultés, avant un examen de cette question par le Conseil Municipal.

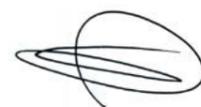
L'évolution des modalités de stationnement au Bouscat et les nouvelles dispositions législatives, qui confèrent de nouvelles prérogatives aux maires, viennent également de faire l'objet d'une concertation qui se poursuivra en septembre prochain.

Le déroulement du chantier de construction du tramway impacte autant qu'il implique les acteurs économiques et l'ensemble des professionnels présents sur l'itinéraire de la ligne D, avec une particulière acuité depuis l'automne 2016. C'est dans le cadre de rencontres mensuelles, organisées par la mairie depuis près de deux années, qu'un dialogue s'est ainsi instauré entre élus municipaux, techniciens de Bordeaux-Métropole, représentants de la maîtrise d'ouvrage et commerçants, avec des résultats probants et une meilleure réactivité dans le traitement des problématiques et des besoins exprimés.

Ces espaces d'échanges où vous nous faites part de vos remarques et de vos suggestions, où des idées et parfois des projets naissent, correspondent à nos engagements et à notre volonté d'être toujours proches de vous. Autour des thématiques « habiter, se déplacer, vivre au Bouscat demain » sont aussi présentées chaque année, en début d'été, les mutations de notre ville, ses nouveaux équipements, ses chantiers et ses projets.

Avec un nombre de participants toujours conséquent, ces rendez-vous attendus et privilégiés d'échanges et de débat illustrent notre choix de transparence de l'action municipale. Elles confirment votre attachement à votre commune comme votre souhait d'être associés à ses évolutions et au développement de son cadre de vie, d'être avec nous les acteurs de votre ville.

Très beau début d'été, très belles vacances à tous.



Patrick BOBET  
 Maire du Bouscat  
 Vice-Président de Bordeaux Métropole

## Sommaire

4 Le jardin enchanté

5 Fête du cheval



6 Ligne D : les commerçants conjuguent leurs forces et leur talent !



8 Agenda 21, un programme d'actions pour 2020

9 Rythmes scolaires



10 Nature en ville, à 13 le Bouscat dense et verte



14 Vis ta vie

15 Vie associative



16 Brèves

17

18 Parole d' élu

19 Agenda



# Fête des Jardins

13 & 14 MAI

## Le jardin enchanté

C'est sous le soleil que la Fête des Jardins 2017 s'est déroulée les 13 et 14 mai derniers. Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, l'événement printanier du Bouscat, confirme son succès auprès d'un public toujours fidèle et de nouveaux venus, avec près de 7 500 visiteurs. La Fête des Jardins, ce sont des animations, un grand marché aux plantes, des spectacles, des rencontres qui rassemblent les visiteurs, au-delà des frontières du Bouscat, autour de la nature et du Développement Durable.

### Les plantes des rues, nouvelles venues

C'était le thème de cette édition 2017 pour sensibiliser le public à la végétation spontanée et à l'arrêt des traitements chimiques pour l'entretien des espaces publics (voirie, trottoirs, accotements). Afin d'éclairer les citoyens sur les nouvelles méthodes du « jardiner autrement », le Café Jardin, lieu d'expression de la Fête des jardins, a proposé des ateliers pratiques et les conseils d'experts. Pour la première fois, des échanges étaient proposés avec des spécialistes dans la formule des « 30' en débat » sur la biodiversité positive, la biodynamie ou encore les plantes sauvages. Une ambiance conviviale entretenue par le comptoir du Café Jardin tenu par l'association Echanges Nord Sud et la brasserie du Mascaret.

### « Les pesticides, c'est pas automatique ! »



Une expo interactive et pédagogique de Graine Aquitaine, en partenariat avec le Conseil Départemental, sur les alternatives à l'usage des pesticides.

### La Fête des Jardins en scène



Un parcours aventure grandeur nature installé dans l'allée des Platanes, spécialement conçu et imaginé par l'association Arbosmoz.

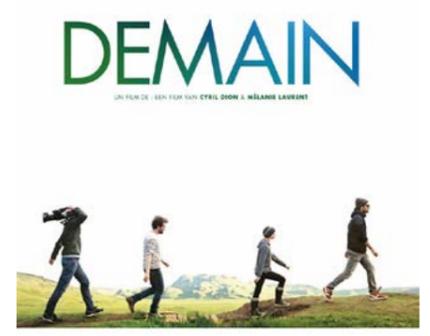


Une fée, une histoire de radis et des contes à croquer qui ont enchanté les plus petits.



Rendez-vous l'année prochaine, les 28 et 29 avril 2018 pour une nouvelle édition de la Fête des Jardins.

### Semaine Education au Développement Durable



« Demain », un film grandeur nature.

C'est dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable qu'était organisé, le jeudi 1<sup>er</sup> juin, le Ciné-Parc avec la projection sur grand écran du film « Demain », un documentaire optimiste et réaliste sur des initiatives durables en France et dans le monde. Pour une première, le public, malgré le report météo, a répondu présent.

Les visiteurs ont profité du cadre verdoyant du Parc de l'Ermitage pour une soirée estivale, conviviale et instructive. Les enfants quant à eux ont apprécié de pouvoir jouer en plein air et aux jeux mis à disposition par l'association Ricochet.

La projection était également proposée le lendemain à la résidence autonomie La Bérengrère dans le cadre du programme d'animation Senior.



La fête du cheval s'invite pour la troisième année consécutive à l'hippodrome du Bouscat le temps d'un week-end les 23 et 24 septembre prochain. Devenu l'un des rendez-vous métropolitains incontournables de la rentrée, il n'a de cesse de se réinventer et d'innover dans la perspective d'offrir aux visiteurs de nouvelles activités, animations, démonstrations et spectacles équestres de grande qualité.

En concevant et organisant cet événement accueillant régulièrement plus de 18 000 visiteurs, la ville participe activement à la promotion et au soutien de la filière équine. La Fête du Cheval permet également de faire connaître au grand public, ce lieu unique, de 56 hectares, qui connaît une activité hippique de premier plan le plaçant aujourd'hui, en termes de qualité des équipements, parmi les meilleurs hippodromes nationaux. Organisée conjointement par la ville du Bouscat, l'hippodrome du Bouscat et le Comité Régional d'Équitation d'Aquitaine (CREA), la Fête du Cheval allie démonstrations équestres, courses hippiques, concours régionaux, activités ludiques et pédagogiques accessibles à tous, un village exposant - regroupant de nombreux partenaires de la filière équine - et un village restauration. Une programmation riche et multiple pour le plaisir de tous !

**POUR CETTE 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION, NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX, LE SAMEDI SOIR 23 SEPTEMBRE LORS D'UNE NOCTURNE FESTIVE ET FRUGALE EN MUSIQUE DÈS 19H.**

### DÉMONSTRATIONS ÉQUESTRES

Polo, horse-ball, équitation western, poney games, tir à l'arc, arts équestres, éthologie, dressage d'ânes, chasse à courre...

### ACTIVITÉS

Balades à poneys, initiation à cheval pour les plus de 12 ans et les adultes, promenades en calèche, pratique du Sulky bi-places et calèche avec un animateur...

### COURSES ET CONCOURS

Course régionale de poneys, concours de Derby Cross...

### SPECTACLES

Spectacles d'arts équestres, chasse à courre, groupe de musique...

### VILLAGES

- > Village Pédagogique en partenariat avec le Comité Régional Equestre Aquitain (CREA), l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE - Haras Nationaux), l'École des Courses Hippiques (AFASEC).
- > Village Exposants regroupant de nombreux partenaires du monde des équidés.
- > Village Restauration Profitez de cette journée pour prendre le temps de déjeuner ou dîner dans l'un des espaces de restauration présent pour l'événement.

### HORAIRES

SAMEDI : 10h/23h - DIMANCHE : 10h/19h  
fetucheval-bouscat.fr

# FÊTE DU CHEVAL

SPECTACLES/ANIMATIONS/EXPOSANTS  
**23 au 24 Sept / 2017**



Pratique du Sulky Bi-Place avec un moniteur.



Spectacle équestre : démonstration tout au long des deux journées d'arts équestres par les clubs équestres.



Initiation à cheval pour les plus de 12 ans et les adultes.

## Pierre DURAND

Champion Olympique du Saut d'Obstacles

# PARRAIN DE LA FÊTE DU CHEVAL

« Cela s'inscrit dans la logique de mon engagement pour promouvoir et développer tout ce qui tourne autour du monde du cheval »

Conférence de presse du 14 juin 2016  
Hippodrome du Bouscat



## LIGNE D : LES COMMERÇANTS CONJUGUENT LEURS FORCES ET LEUR TALENT !

Caractéristique marquante de l'identité du Bouscat et de son cadre de vie, la **qualité et le dynamisme de l'offre commerciale** positionnent notre ville, au sein de la métropole, en concurrente très sérieuse des commerces de la ville-centre et des espaces commerciaux de périphérie, particulièrement lorsqu'on évoque la **notoriété historique de la Barrière du Médoc**. Avec plus de cent vingt commerces, ce site bénéficie en effet d'une situation très enviable qu'atteste l'implantation régulière de nouveaux commerces. Elle **draine d'ailleurs dans son sillage les commerces de l'ensemble de l'avenue de la libération**.

Sur la totalité de l'itinéraire de la future ligne D, des commerces très complémentaires répondent aux besoins d'une clientèle qui recherche qualité des produits, de prestations ou des services, convivialité de l'accueil et accès facilité à cette importante et très linéaire zone de chalandise.

Dans un environnement économique, commercial et concurrentiel pourtant complexe, **de nouvelles enseignes sont créées, des commerces sont repris, des initiatives se multiplient et l'esprit d'entreprendre est toujours très présent**. C'est aussi le signe d'une réelle vitalité et d'un choix économique et stratégique avant l'arrivée du tramway. Avec énergie, ambition et parfois audace, **les commerçants, confiants dans le potentiel commercial de cette pénétrante d'agglomération**, confortent sa spécificité et son attractivité. Les travaux de déviation de réseaux préalables à la construction de la ligne D du Tramway, débutés à l'automne 2016, se poursuivent en conférant à l'axe Libération/route du Médoc une physionomie évolutive. Au fur et à mesure de l'avancement progressif du chantier, **les commerçants doivent s'adapter avec courage et abnégation aux nouvelles habitudes de leur clientèle et à l'exigence prioritaire de la fidéliser**.

Une **démarche d'appui** des activités économiques présentes sur l'ensemble de l'itinéraire mobilise bien sûr l'équipe municipale, très présente et fortement impliquée aux côtés des commerçants indépendants, artisans et des professionnels de ce secteur. Si plusieurs dispositifs, inscrits et approuvés dans notre **schéma de développement économique**, ont déjà été mis en œuvre pour appréhender cette phase délicate, la très forte densité commerciale du site de la Barrière du Médoc et de l'avenue de la libération, où le **commerce est un moteur d'activité**, exigeait un **accompagnement particulièrement soutenu** de notre commune.

Si la municipalité consolide et renforce quotidiennement aide et coopération avec l'ensemble des acteurs économiques de cet axe, les **initiatives individuelles et collectives des commerçants sont remarquables** et attestent d'un choix avéré et opiniâtre dans leurs capacités d'adaptation à cette situation structurelle inédite, dans un contexte de profonde mutation de la consommation.

## DES INITIATIVES AMBITIEUSES ET ORIGINALES ÉMANANT DES COMMERÇANTS

- > L'organisation très réussie et très innovante - et le très gros succès public - d'un **défilé de mode** par l'ensemble des commerçants de l'axe Libération/route du Médoc, avec le concours de leurs clients.
- > L'organisation, à la rentrée de septembre, d'un nouvel **événement autour de la thématique des vendanges**.
- > Un développement et un renforcement des **animations de fin d'année...**



## DES COMMERCES de référence

Barrière du médoc

> Une présence dynamique sur les réseaux sociaux. @barrieredumecoc

> La création d'une nouvelle **association de commerçants** à la motivation décuplée.



> Un « **apéro musical** » itinérant programmé, à la Barrière du Médoc, dans le cadre de la **fête de la musique**.



## UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DE LA COMMUNE

> Un dialogue régulier et concerté avec les acteurs économiques au sein d'un **groupe de contact** ou sur le terrain.

> Des **capacités de stationnement renforcées** (zone bleue, parking de l'IDDAC, réseau Parcube...) et des accès mieux identifiés.



> Une **nouvelle signalétique commerciale** évolutive, adaptable jalonnant l'ensemble du territoire communal et favorisant l'accès des usagers aux zones commerciales.

> Des **chèques parkings** et des **disques bleus** offerts aux clients des commerces.

> Un développement des **actions et supports de communication** municipale destinés aux commerçants.

> Des **mécanismes d'indemnisation plus performants**.

> Une **nouvelle navette** « travaux » desservant, toute la journée et **toutes les 20 minutes**, la Barrière du Médoc et l'avenue de la Libération, en connexion avec le réseau de bus existant.



> La création prochaine d'**espaces de livraison de proximité** facilitant, l'approvisionnement des commerçants pendant les travaux.

> Un **partenariat** de la commune avec la **chambre des métiers** facilitant, pour les artisans, leur **transition numérique** ou la **transmission de leur entreprise**.



> La mise en place du dispositif « **Connecte un commerçant** » qui leur permet de bénéficier du **parrainage d'un expert du numérique** et d'un **accompagnement personnalisé** dans l'adaptation de leur activité aux technologies digitales (vente en ligne, e-commerce...).

## AGENDA 21, UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR 2020

Le 20 juin, le Conseil Municipal délibérait sur le nouveau programme d'actions de l'Agenda 21 pour 2020 et votait l'acte 2 de cette démarche engagée en 2009 et concrétisée par un premier plan 2012/2015. Après une année de bilan et de concertation et la stratégie adoptée au mois de janvier (ndlr : notre édition précédente), les services de la Mairie ont travaillé à l'écriture des 26 grands projets qui constituent aujourd'hui le socle opérationnel des 6 grands défis retenus par la Ville.

Les projets explorent de nouveaux sujets et renforcent d'autres thématiques déjà abordées dans l'acte 1 tels que la santé, la culture participative, l'intergénérationnalité, l'alimentation responsable, l'implication des habitants à travers la création à venir d'une instance citoyenne. Ces défis ont été répartis en 2 cibles qui traduisent la co-responsabilité des acteurs dans la réalisation de l'Agenda 21 voulu ouvert et partagé.

- 2017 ◀ ▶ Définition de la stratégie de l'acte 2  
Adoption du programme d'actions
- 2016 ◀ ▶ Évaluation RSO et Plan de concertation A21
- 2015 ◀ ▶ 1<sup>ère</sup> phase de bilan avec les élus et services  
Prorogation de 2 ans de la reconnaissance nationale
- 2013 ◀ ▶ Reconnaissance Agenda 21 local France  
et préconisations du Ministère
- 2012 ◀ ▶ Adoption du 1<sup>er</sup> programme d'actions 2020/2015
- 2009 ◀ ▶ Engagement de la démarche Agenda 21

- CIBLE 1 : Territoire durable**
- > Défi 1 : Qualité de Vie Urbaine
  - > Défi 2 : Vie locale et Solidaire
  - > Défi 3 : Coopérations et Citoyenneté

- CIBLE 2 : Ville Responsable**
- > Défi 4 : Engagement
  - > Défi 5 : Qualité
  - > Défi 6 : Innovation

*Tout le contenu sera communiqué lors de la réunion publique du 6 juillet et lors du Forum citoyen « Cap 2020 » du 12 octobre.*



### Un été au Bois du Bouscat

Les saisons du Bois se succèdent entre Nature et Culture.

Après un printemps de découvertes faunistique et floristique (plantes sauvages, chauve-souris, papillons, ...), l'été s'ouvre sur un programme culturel original.

**MARDI 11 JUILLET**  
*Songe d'une nuit d'été*

La jeune Compagnie ADN propose une interprétation modernisée et accessible à tous, de la célèbre pièce de William Shakespeare.

Avec une mise en scène originale, dans un cadre qui l'est tout autant, le public se voit offrir un théâtre dynamique, intelligent et poétique.

> 20h30/22h - Tout public  
Entrée Boulevard Lyautey  
Réservation sur :  
[etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr](http://etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr)

**JEUDI 27 JUILLET**  
*Ateliers de Cirque Végétal*

Le Cirque Végétal, ou quand la nature s'invite dans un atelier de cirque ! Le Bois du Bouscat se transforme en piste aux étoiles, où nature et art circassien se rencontrent : découverte des disciplines aériennes sous les feuillages, portés acrobatiques avec les arbres et autres jongleries végétales.

> 10h30/12h30 (8/14 ans)  
> 14h30/16h30 (+ de 15 ans et adultes)  
Entrée Boulevard Lyautey.  
Réservation sur :  
[etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr](http://etemetropolitain.bordeaux-metropole.fr)

**16 SEPTEMBRE**  
*Atelier de sculpture sur Bois*

L'artiste plasticien multi-instrumentiste MIER a réalisé de nombreuses œuvres présentes dans le Bois du Bouscat telles que le « banc géant » ou le « banc croissant ».

A l'occasion de cet atelier, il fera une démonstration de ces talents de sculpteur sur Bois et fera partager ses connaissances et techniques pour travailler cette matière noble.

> 10h30/12h30  
Réservation : 05 57 22 27 62



## RYTHMES SCOLAIRES

*le retour à une semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017*

En attendant la publication du décret au Journal Officiel du 28 juin dernier donnant la possibilité aux maires de maintenir ou non la semaine scolaire sur 5 jours, la ville du Bouscat avait lancé une vaste concertation auprès des parents d'élèves et des acteurs éducatifs de notre commune dans la perspective de revenir à une semaine de 4 jours.

La commune du Bouscat a mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015. Cette réforme entérinait une organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires autour de 9 demi-journées d'enseignement et de temps éducatifs municipaux financés par la commune, qualitatifs et adaptés à l'âge de chaque enfant. Une large concertation de tous les acteurs éducatifs (parents, professeurs, associations du territoire etc.) avait été engagée pour la mise en œuvre de cette réforme.

Pour la ville, ces nouveaux rythmes scolaires représentaient une dépense nouvelle conséquente dans un contexte de réduction drastique des dotations d'État. Sur le plan éducatif, les résultats ne sont aujourd'hui pas mesurables, à l'inverse d'une fatigue significative et accrue des enfants. Ils ont aussi eu un impact sur l'activité des associations locales qui agissaient dès le mercredi matin dans les domaines sportifs ou de loisirs.

Sur cette expérimentation et compte tenu des délais relativement contraints, une concertation avec chacun des acteurs éducatifs et associatifs a été menée dès le mois de mai. Ainsi, les directeurs d'écoles ont été consultés puis les parents d'élèves (questionnaire), leurs représentants, tous les agents municipaux concernés et l'inspection de l'Éducation Nationale, ce qui a permis d'écouter la diversité des points de vue.

Ainsi, le questionnaire transmis montre que 79 % des familles se disent favorables à un retour à la semaine de 4 jours dès **septembre 2017**. Les partenaires associatifs, culturels et sportifs ont travaillé sur une projection de leurs activités dans la perspective d'offrir aux enfants des modalités d'accueils et un programme d'activités et d'animations adapté à la modification du temps scolaire dès la rentrée prochaine. Une offre d'accueil de loisirs élargie, à la carte, donnera la possibilité à chaque famille de choisir les modalités d'organisations dont elle a besoin.





# NATURE EN VILLE : LE BOUSCAT, DENSE ET VERTE

A proximité immédiate du centre de Bordeaux, Le Bouscat s'applique à conjuguer accueil, environnement et cadre de vie, alliant dans son urbanisation et ses équipements modernité et tradition. Sur une superficie de 528 hectares, avec une densité pourtant relativement élevée, le Bouscat associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilégie, dans un paysage urbain préservé et vert, convivialité et identité d'une commune à taille humaine auxquelles sont très attachés ses habitants.

## VERTE ET DENSE, VILLE DES ÉQUILIBRES

Située au nord de l'agglomération, en limite de Bordeaux, la ville du Bouscat couvre 1 % du territoire métropolitain pour une densité moyenne de près de 44 habitants à l'hectare (3,2 % de sa population), ce qui en fait la 3<sup>ème</sup> commune de la Métropole en termes de densité après Bordeaux et Talence.

La part des espaces verts publics existants sur la commune est de 92 hectares, soit 18 % du territoire communal. Ce chiffre est bien au-dessus des 8 % identifiés sur le territoire de la métropole et place Le Bouscat au 5<sup>ème</sup> rang des communes les plus équipées en espaces verts publics existants. Ce pourcentage est obtenu en grande partie avec l'hippodrome et ses 56 hectares d'espaces verts et grâce à ses 5 parcs et son Bois répartis par quartier :

Parc Marceau



Parc de l'Ermitage



Parc de la Chêneraie



Le Jardin d'Arnstadt



Le Square de Boutaut



Le Bois du Bouscat



La part des espaces verts privés existants impacte d'une manière très forte la perception de nature sur la commune. Cette donnée est obtenue en retirant tous les espaces publics (voies, parcs, équipements), les grandes surfaces de stationnement (centres commerciaux, collectifs), les espaces liés à la voie ferrée, les tennis et autres surfaces de loisirs imperméables, le bâti public et privé ainsi que leurs accès. Suivant cette logique, la part d'espaces verts privés existants est estimée à 189 hectares, soit 35,8 % de la surface communale.

La raison de cette présence est à rechercher dans l'histoire de la ville : Jadis occupée par une épaisse forêt de chênes dite « forêt du Bouscat » et par des domaines viticoles cultivés, la commune du Bouscat se présentait en limite nord du socle historique bordelais, assurant la transition vers le vignoble médocain. La route du Médoc (Avenue de la Libération) est la vieille voie romaine qui conduisait de Bordeaux vers l'océan. A l'origine, son rôle est simple : voie de communication vers les landes, elle a servi de lien d'échanges. C'est par la route du Médoc « qu'arrivaient à la ville les produits du Médoc et notamment le sel des côtes, le lait, le bétail, le bois et le foin... ». (cf. M. Castel dans Revue historique de Bordeaux 1920).

Ces grandes voies, lignes directrices sur lesquelles s'embranchaient les chemins ruraux, ont guidé l'ouverture de Bordeaux vers la campagne et fixé au fil du temps, grâce à leur rôle de passage, un peuplement original, concrétisé par les châteaux qui les bordent. Ces ensembles bâtis apparus entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle sont encore très présents dans le tissu du Bouscat et visibles par leurs parcs. Ce sont principalement ces ensembles que l'équipe municipale s'emploie à préserver. \*

\*Données recueillies : Cahier des paysages de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole (2013).

La présence de ces domaines d'exceptions particulièrement boisés associés à l'imbrication d'un tissu villageois avec un tissu dense d'échoppes, de parcelles de grands domaines ou de maisons bourgeoises avec des îlots ouverts d'habitat collectif font de la ville du Bouscat une commune dense et verte à la fois, dotée d'un cadre de vie agréable et diversifié.

Si l'on cumule les surfaces des espaces verts publics et privés du Bouscat, on obtient une présence verte de 53 % sur le territoire communal, soit 280 hectares environ. La commune dispose d'un atout certain grâce à ce patrimoine végétal établi de longue date. Par cette présence, Le Bouscat donne l'image d'une ville « verte » accueillante en population et respectueuse de son environnement.

## UNE COMMISSION ASSURE L'ÉQUILIBRE BÂTI/NATURE

La première révision du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée par délibération du Conseil Métropolitain le 16 décembre 2016. Il s'applique depuis le 24 février 2017.

Le PLU détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent et permet aux communes de mettre en œuvre une véritable politique de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager. Il est ainsi imposé un pourcentage de pleine terre pour toute construction ou extension de bâtiment. Mais la ville du Bouscat qui compte sur son territoire des éléments de paysages, des édifices, des espaces naturels ou bâtis qui contribuent à son identité et à la qualité de son cadre de vie, a souhaité aller au-delà et a identifié ces éléments pour les protéger dans le plan local d'urbanisme.

Ainsi, tout projet de construction dans ces espaces protégés fait l'objet au PLU, de prescriptions patrimoniales et paysagères particulières permettant ainsi de contribuer au maintien de la présence de la nature en ville et à cet équilibre bâti/nature qui caractérise le Bouscat.

Ont ainsi été répertoriés :

❖ **DES ESPACES DE PAYSAGE** (grands parcs, espaces verts intérieurs de résidences ou de quartier) situés en cœur d'îlot, véritables poumons verts.

d'une composition paysagère de qualité doivent être préservés.

❖ **DES ENSEMBLES BÂTIS ET PAYSAGERS** (alignements d'échoppes remarquables dont les jardins situés à l'avant ou à l'arrière apparaissent aussi d'autant plus remarquables).

❖ **UNE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE LE LONG DE LA VOIE FERRÉE**, de Ravezies à l'avenue d'Eysines, « la ligne verte » dont les jardins de fond de parcelles privées participent à cette continuité et constituent des zones tampons à maintenir entre maisons et voie ferrée.

❖ **10 BÂTISES ET LEURS PARCS** dont les jardins présentent des masses boisées importantes qui sont l'écrin de ces maisons au caractère patrimonial important.

❖ **10 ARBRES ISOLÉS** sur parcelles privées (chêne, cèdres, magnolias...), sujets remarquables témoins d'un signal dans la ville.

❖ **25 ÉCHOPPES, MAISONS BOURGEOISES, DEMEURES OU ÉDIFICE PARTICULIER**, dont les éléments constituant les espaces extérieurs, témoins

❖ **DES ESPACES BOISÉS CLASSÉS** à conserver, au sein des parcs publics mais aussi de grandes parcelles privées, interdisant toute construction.

De même, une commission des avant-projets, composée d'élus et du service urbanisme se réunit environ 1 fois par mois pour étudier en amont les projets qui lui sont soumis par les porteurs de projets, que ce soit pour des agrandissements, des constructions neuves de maisons individuelles, de collectifs ou des divisions de parcelles. Les dossiers présentés selon un ordre du jour, sont sélectionnés par l'adjoint en charge de l'urbanisme.

La commission s'appuie également sur l'expertise d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) qui reçoit et conseille les porteurs de projet et émet des recommandations. Les membres de la commission se prononcent non seulement sur l'intégration du projet dans son environnement, en termes d'architecture, de matériaux, de volumétrie mais veillent aussi au maintien du végétal existant sur la parcelle.

Ces échanges amènent régulièrement le porteur de projet à revoir ses plans. La plantation de nouveaux sujets est aussi souvent demandée. Enfin, tous les projets de divisions de parcelles entraînant de fait une augmentation de la densité et une perte d'espaces verts, sont étudiés par cette commission ce qui permet au propriétaire ou au porteur de projet, en fonction du retour de la commission, de revoir son découpage.



# DES PROJETS DANS LE RESPECT DE CETTE DYNAMIQUE

## LA LIGNE VERTE EN PLEIN CŒUR DE VILLE !

L'aménagement de la voie de déplacement doux entre la place Ravezies et l'intersection de l'avenue de la libération, au niveau de la future station du tramway « Sainte Germaine » est entré dans la phase « études de Projet ».

La future ligne verte, permettra d'accueillir les cyclistes et les piétons confortablement avec un éclairage pour une circulation de nuit. L'itinéraire de 3 km sera paysagé sur les versants et assurera une continuité écologique.

Les premiers travaux démarreront sur le premier tronçon (de la place Ravezies jusqu'à la station Tram C « La Vache ») d'ici la fin de cette année.



## BOIS DU BOUSCAT ENTRE NATURE ET CULTURE



Ce site naturel de 5 hectares ouvert en juin 2013, décline et concrétise la démarche de Développement Durable engagée par la Ville. Dès 2012, la Mairie du Bouscat a réalisé un inventaire faunistique et floristique du Bois du Bouscat et s'est engagée dans un Plan de Gestion Ecologique du site.

La labellisation du site en « Refuge LPO » reçue en 2015 concrétise le travail mené par la commune sur la préservation de la biodiversité en ville. Ce site unique permet de concilier valorisation de l'espace naturel et ouverture au public.



Il favorise les découvertes et la sensibilisation à la nature en ville et intègre le projet dans une logique urbaine et de cohésion sociale. Espace ludique et de détente, le Bois se veut aussi instrument de découverte et d'apprentissage à travers un programme d'animations annuel ouvert à tous.

Ateliers, balades thématiques, chantiers participatifs mais aussi performances scéniques ou musicales, chaque année le Bois, de saisons en saison, donne à voir, à comprendre, à rêver, à s'évader...

Il est aussi un lieu mêlant culture et nature : passerelles, ponts, banc « nouille » ou « croissant », totems, petit salon ou sculptures sonores, tipis géants, une douzaine d'artistes ont œuvré à l'aménagement du Bois du Bouscat. Depuis leur installation en 2013, au fil des saisons, les œuvres évoluent avec la nature qu'elles épousent discrètement. Au détour du chemin, d'un sous-bois, ou dans la clairière, elles invitent le promeneur à se poser, à observer, à franchir, à découvrir, à ressentir cette nature peu domestiquée.

## CASTEL D'ANDORTE CENTRE DU SPECTACLE VIVANT

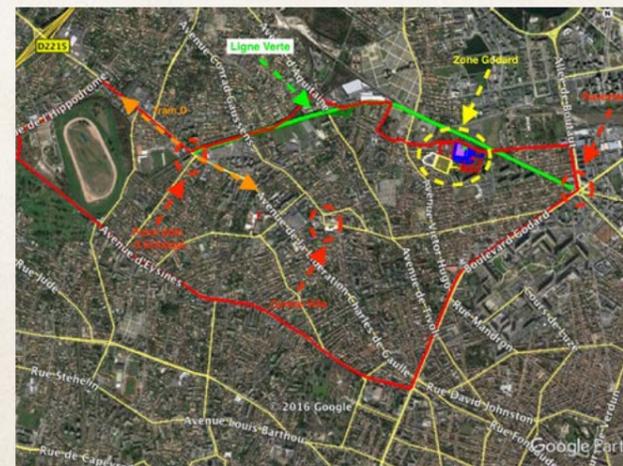
En plein cœur du parc de la Chêneraie, espace de 5 hectares, le Castel d'Andorte, édifice emblématique du patrimoine Bouscатаis, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe municipale, afin de préserver cet ensemble architectural dans son environnement verdoyant unique sur la ville. Suite à une concertation avec les bouscатаis initiée en 2015, la municipalité du Bouscat a prévu sa réhabilitation dans la perspective de la création d'un centre du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, technologies associées à la scène, ...).



## EXTENSION DE LA ZONE GODARD

La commune projette une extension de la zone économique Godard. Conforme au choix d'un développement équilibré de l'activité économique en parallèle du développement de l'offre de transport en commun et de l'augmentation mesurée de l'habitat, la commune a sollicité les services de Bordeaux Métropole pour augmenter la capacité de la zone économique Godard.

Le financement de cette opération est pris en charge par Bordeaux Métropole dans le cadre du contrat de co-développement conclu avec la Commune. Actuellement cette zone accueille 5 entreprises sur 1,16 ha.



L'extension pourrait atteindre 1,1 ha sur 2,1 ha possibles et être aménagée dès 2018, permettant ainsi l'accueil d'au moins 3 nouvelles activités.

## MARCHER, COURIR au Bouscat

En 2014, la ville organisait la première marche sur le « Chemin des courses ». 3 kms de nature à votre disposition en lisière du Bois et tournant autour de l'Hippodrome.



## CRÉATION D'UNE ECO-STRUCTURE ECO-CRÈCHE, ASSOCIATION RICOCHET

La ville du Bouscat, en partenariat avec la Caisse d'allocations Familiales, développe le projet d'une éco-structure regroupant divers services dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Equipement d'intérêt général, cet ensemble a pour objectif de prendre en compte les besoins multiples des familles en ce qui concerne l'offre d'accueil.



Construit dans Le Jardin d'Arnstadt (12 000 m<sup>2</sup>) selon les principes de Haute Qualité Environnementale, l'éco-structure offrira (sur une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>) une relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat (éco- construction).

Le repositionnement d'un square comportant des jeux d'enfants et un espace détente ouvert aux habitants du quartier fait partie intégrante du projet.

## MA VILLE SANS PESTICIDE

La loi interdit l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics depuis janvier 2017.

Ainsi, Bordeaux Métropole en charge de leur entretien, arrête l'utilisation des pesticides sur les trottoirs, accotements de voirie, places et dans les rues.





## Bientôt les Vacances d'été

Les enfants de l'accueil de loisirs des Écus se sont retrouvés au mois de mai pour programmer une semaine de leurs vacances d'été avec 2 objectifs : l'organisation d'un séjour et d'une semaine d'activité sur place. Sensibilisés au bilan carbone des déplacements par l'équipe d'animation, les enfants ont remporté des bonus écologiques en fonction du mode de déplacement utilisé, augmentant ainsi le budget alloué. Ainsi les déplacements doux ou les transports en commun ont été privilégiés.

### LES PROGRAMMES CHOISIS :

#### Séjour de découverte du bassin d'Arcachon à Arès :

A vélo, les enfants pourront se rendre sur les lieux d'activités pour pratiquer le canoë ou encore le catamaran.

#### Semaine des enfants sur place :

En transports en commun, à pieds ou en vélo, les enfants se rendront à la ludothèque de Ricochet, au Laser Game et au bowling.

Les deux groupes se retrouveront le dernier jour à Aquapark.



## Un été au Bureau Information Jeunesse

Tout l'été le BIJ accueille les jeunes et les familles à la recherche de loisirs, de sorties culturelles au sein de la commune ou plus largement en Gironde.

Vous souhaitez faire une sortie en canoë ?  
Aller à la plage en bus ? Trouver un hébergement au bord de la mer ou à la campagne ?  
Visiter un château ou un moulin ?  
Découvrir un festival ?...  
L'équipe du BIJ vous informe et vous accompagne dans vos projets.

**FERMETURE DU BIJ DU 14 AU 18 AOÛT 2017**



## Préparons la rentrée

Vous êtes étudiant ou lycéen, en août et en septembre l'équipe du BIJ vous accompagne dans votre recherche de logement, d'emploi étudiant... Infos sur les transports en commun (bus, tram, train), offres d'emploi, offres de logements.

Vous êtes parents ? Vous recherchez des activités pour vos enfants ? vous désirez trouver un/une baby-sitter ?

Nous vous informons et vous accompagnons.

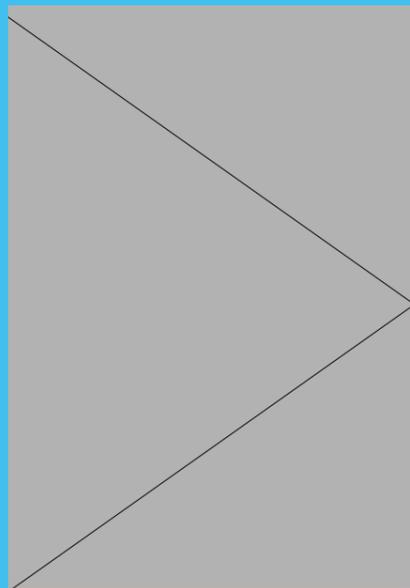
Plus d'informations : [bouscat.fr](http://bouscat.fr)



## CET ÉTÉ, FAITES APPEL AUX JEUNES DE LA CJS !

La CJS, Coopérative Jeunesse de Services, qu'est-ce c'est ? Quinze jeunes de 16 à 18 ans qui lancent pendant les vacances d'été leur propre coopérative de services afin d'allier petits boulots et découverte de l'entrepreneuriat.

Implantée sur la ville du Bouscat, il s'agira de la première expérimentation en ex-Aquitaine de ce modèle d'éducation par l'action qui fait un succès au Québec depuis 25 ans. Motivés et audacieux, ces jeunes n'ont pas froid aux yeux !



Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise... N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL À EUX : archivage, nettoyage, mise en rayon, babysitting, jardinage... la liste des services proposés est longue.



## La Maison de la Vie Associative accueille le pique-nique des bénévoles

Près d'une vingtaine d'associations bouscataises se sont retrouvées le 27 juin dernier à La Source, Maison de la Vie Associative pour partager ensemble un instant de convivialité autour d'un pique-nique associatif. Cet événement annuel, à l'initiative de la commune, a regroupé près de 160 bénévoles issus de la centaine d'associations qui proposent, tout au long de l'année, des actions et des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, humanitaires et environnementales. Le tissu associatif collabore à la dynamique locale, citoyenne et solidaire et notre ville et contribue à faire vivre ses quartiers. Cette soirée riche en lien social fut l'occasion de remettre médailles et diplômes à 4 personnalités associatives particulièrement émues par cette initiative.



- Médaille et Diplôme remis par « **L'Étoile du Bien et du Mérite** » représentée par sa présidente Nicole Bispalpie à Jean Jalby – Vice-Président de la Croix Rouge.

- Médailles et Diplômes remis par le « **Comité des Médaillés Jeunesse et Sports** » représenté par Yves Perpignan, à Lisette Peugnet, Audrey Callaud et Alain Thiélen.



## PARTAGE ET RENCONTRES AUTOUR DES ARTS

Grand nombre d'artistes confirmés ou amateurs ont posé leurs chevalets sur la place Gambetta en ces premiers jours d'été.

Diversités des couleurs, des formes, des supports ont enchanté les visiteurs pour cette 25<sup>ème</sup> édition du « **Rendez-vous des Artistes** ».

Un seul objectif commun : partager, découvrir le travail des uns et des autres, favoriser le partage et les rencontres autour des arts, débattre de ses idées et de ses techniques, un pari une nouvelle fois réussi.



## INTÉGREZ NOS ÉQUIPES DE VOLONTAIRES !

en participant à la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête du Cheval à l'Hippodrome du Bouscat les 23 et 24 septembre.

## UNE SAISON CULTURELLE RICHE ET VARIÉE s'offre à vous

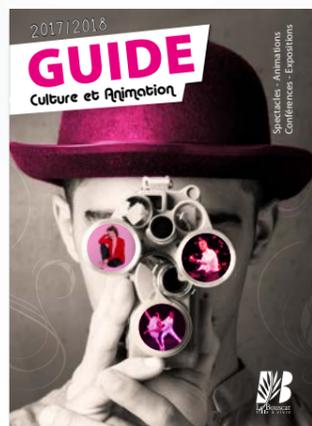
Le 13 juin dernier, les Bouscatais découvraient une nouvelle saison culturelle 2017/2018 foisonnante et pétillante.

De l'Ermitage-Compostelle à la Source, qui confirme la pluralité de ses vocations culturelles, de l'école municipale de musique au Bois du Bouscat, la ville sera à nouveau irriguée de découvertes, de talents confirmés, de valeurs sûres et de pépites, dans une rencontre de toutes les influences et de toutes les dimensions. Cette composition riche et variée saura satisfaire tous les publics sous dominante de théâtre et de musique.

Ouverture de la billetterie en ligne lundi 5 septembre sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

Point de vente : Ermitage-Compostelle : 10, rue Bertrand Hauret  
33 110 Le Bouscat // 05 57 22 24 50

Du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h



## L'ÉTÉ MÉTROPOLITAIN AU BOUSCAT

*L'art partout où on ne l'attend pas*

Depuis plusieurs années, Le Bouscat s'inscrit dans cette programmation et affiche des rendez-vous aussi atypiques que divertissants. Après deux concerts dans le Bois du Bouscat, une sortie nocturne à la découverte des chauves-souris, Le Bouscat accueille cette année pas moins de quatre événements de l'Été Métropolitain.

### ÉVÉNEMENTS EN PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE

> DU 21 AU 28 JUILLET 12h à 17h

*La Source Exposition*

« Sculpture Aquaponique »

Cette œuvre sera le fruit d'une collaboration entre l'artiste T. Vissenberg et la créatrice et commissaire d'exposition N. Russell. Tous deux s'intéressent de près aux plantes et réfléchissent à la création d'œuvres sculpturales incluant la technologie de l'aquaponie.

### ÉVÉNEMENTS EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE LA VIE ÉCOCITOYENNE DU BOUSCAT

> JEUDI 27 JUILLET 2017

10h30/12h30 (8-14 ans)

14h30/16h30 (adultes et +15)

Ateliers Cirque Végétal - SMART Cie

Bois du Bouscat - Tout public

Le Bois du Bouscat se transforme en piste aux étoiles, où nature et art circassien se rencontrent : découverte des disciplines aériennes sous les feuillages, portés acrobatiques avec les arbres et autres jongleries végétales.

> MARDI 29 / JEUDI 31 AOÛT 18h

Paysages Sonores / ligne à petite vitesse

Balade - Départ Ravezies

L'Association Pétronille vous accompagne lors d'une déambulation sur l'ancienne voie de chemin de fer. Cette balade sera l'occasion de découvrir un espace en cours de (re) naturalisation et de la confronter aux projets d'aménagement en cheminement doux.

## Brèves

### TESTEZ UN SERVICE NOUVEAU ET GRATUIT ENTRE BORDEAUX ET LE BOUSCAT

Les bibliothèques de Bordeaux Mériadeck et du Bouscat vous proposent d'accéder à plus de 200 000 livres sans changer de bibliothèque. Un nouveau service à expérimenter sans modération !

La navette entre les bibliothèques de Mériadeck et du Bouscat vous permet gratuitement :

- > De faire venir des livres ou des livres sonores disponibles dans l'une ou l'autre des 2 bibliothèques. La navette se charge de les acheminer jusqu'à votre bibliothèque.
- > De rendre les documents dans votre bibliothèque. La navette se charge du retour ! Si vous êtes abonné aux deux bibliothèques, vous pouvez rendre les documents indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

Pour faire venir un document de Bordeaux vers Le Bouscat ou du Bouscat vers Bordeaux, il suffit :

- > D'être inscrit à la médiathèque du Bouscat ou à la bibliothèque de Bordeaux. De vous adresser à votre bibliothécaire afin qu'il effectue la demande de transfert. Au maximum 3 livres ou livres sonores peuvent être empruntés.
- > De vous enregistrer sur le portail des médiathèques de Bordeaux Métropole et de suivre l'évolution de votre demande : [mediatheques.bordeaux-metropole.fr](http://mediatheques.bordeaux-metropole.fr)
- > De venir chercher le document demandé dès son arrivée dans votre bibliothèque. Vous êtes prévenu par mail !

Renseignements au Bouscat : 05 57 22 26 62/27 62 ou [mediatheque@mairie-le-bouscat.fr](mailto:mediatheque@mairie-le-bouscat.fr)

Renseignements à Bordeaux : 05 56 10 30 00

### DES VACANCES SEREINES ? PROFITEZ DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !



En cas d'absence courte ou prolongée de votre domicile cet été, vous pouvez signaler dès à présent vos dates de congés auprès du commissariat de police du Bouscat. La police nationale vérifiera lors de ses rondes régulières qu'aucune intrusion ou effraction n'a été commise.

Le dispositif de citoyens vigilants complète cette opération : sensibilisés aux bons réflexes de prévention des cambriolages, ils constituent un relais important entre les habitants et la police et participent ainsi pleinement à la mise en œuvre de la politique communale de prévention de la délinquance.

**Dernières précautions avant votre départ :**

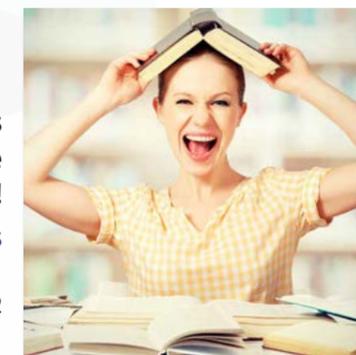
! N'indiquez pas vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

! Veillez à ce que votre boîte aux lettres ne déborde pas (en permettant à un voisin de lever régulièrement le courrier ou en apposant un autocollant "stop pub").

! Vérifiez la fermeture correcte de vos portes, fenêtres et volets.

! Enfin, éviter si possible de laisser d'importantes sommes d'argent ou des objets de valeur dans votre habitation ou déposez-les en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les plus sensibles.

## ÉLARGISSEZ VOS LECTURES !



**Élargissez vos lectures !**  
Testez un service nouveau et gratuit entre Bordeaux et Le Bouscat



### PÔLE ENTREPRENEURIAL DU BOUSCAT

Le service emploi de la Ville du Bouscat a créé un pôle dédié à l'entrepreneuriat. Les porteurs de projet du territoire peuvent rencontrer différents spécialistes de la création d'activité : de la sensibilisation à la culture entrepreneuriale au développement de l'activité.

Qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, retraités... chacun pourra y trouver l'aide spécifique dont il a besoin pour aboutir à un projet viable : accompagnement individualisé pour le montage du projet de création ou de reprise, structuration financière, recherche de financement, ressources documentaires et outils, etc.

**Permanences :** Tous les vendredis matin - Espace municipal Hippodrome. Calendrier est organisé selon un roulement régulier.

**Inscriptions :** Service emploi de la Ville / Tel : 05 56 22 51 18 [g.martin@mairie-le-bouscat.fr](mailto:g.martin@mairie-le-bouscat.fr)

### AIDANTS/AIDÉS UNE QUALITÉ DE VIE À PRÉSERVER

Améliorer les conditions de vie au domicile des bénéficiaires et les conditions de travail de nos aides à domicile est une priorité.

Le Service d'Aide A Domicile recrute tout au long de l'année des agents expérimentés pour l'accompagnement des seniors dans les tâches de la vie quotidienne.

Plus d'infos : [ccas@mairie-le-bouscat.fr](mailto:ccas@mairie-le-bouscat.fr)

## Groupe Majoritaire

Notre commune, qui revendique son cadre et sa qualité de vie dans un paysage urbain préservé, prône une réelle ambition d'aménagement durable que d'importants projets municipaux ont concrétisé : espaces naturels ouverts au public dans chaque quartier avec, notamment, les parcs Marceau, de l'Ermitage ou de la Chêneiraie, le Bois du Bouscat inséré dans l'hippodrome, au succès public incontesté, ou les jardins d'Arnstadt.

Ce postulat intègre également notre souhait de mettre en réseau les parcs et jardins de la commune, éléments caractéristiques de notre identité et de notre patrimoine paysager, en renforçant les liaisons cyclables et piétonnes entre les différents sites communaux et de l'agglomération. Cette initiative a d'ailleurs été programmée dans le contrat de co-développement renouvelé entre la Ville et Bordeaux-Métropole, l'élaboration d'un plan cyclable dans un contexte urbain très dense étant à ce titre très innovante.

Le quartier Godard, dont les évolutions sont aussi inscrites dans cette contractualisation d'objectifs, a engagé une réorganisation et un développement de ses jardins familiaux, dont l'utilisation repose aujourd'hui sur des usages et « coutumes » anciennes. Dans le cadre d'une concertation engagée avec les habitants, un processus de convention permet désormais d'entretenir, de valoriser et de développer le potentiel « nature » de ces parcelles, éléments caractéristiques de l'identité et du patrimoine paysager de ce quartier.

C'est également dans un processus concerté que sont présentés au public, depuis 2014, le programme de l'« éco-structure », comprenant une nouvelle crèche, qui sera implantée dans les jardins d'Arnstadt ou l'ambitieux projet de la « ligne verte », qui reliera la place Ravezies au quartier Sainte-Germaine sur un cheminement piétonnier et cycliste.

Le projet d'aménagement de ce poumon vert de la ville, coïncidant avec l'élaboration de l'acte 2 de notre Agenda 21, privilégiera certains thèmes et axes prioritaires de cette démarche, particulièrement la protection du patrimoine arboricole et paysager, le développement des espaces verts dans chaque quartier ou l'expérimentation de la biodiversité en milieu urbain avec, au sein d'espaces de loisirs et de détente notamment dédiés à la petite enfance et à la vie de quartier, une vocation récréative, pédagogique et de sensibilisation des Bouscatais à ces enjeux.

## Liste « Réveillons Le Bouscat »

Lors du conseil municipal du 20 juin, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires dès la rentrée prochaine. Malgré notre opposition, les élèves bouscatais connaîtront à nouveau des journées de classe surchargées à partir de septembre 2017. La réforme de 2013 était destinée à suivre les résultats des recherches scientifiques sur les rythmes de l'enfant, ainsi que les recommandations de l'Académie de médecine : une journée de classe de 6 h et une semaine de 4 jours sont inadaptées à la scolarité des enfants de 3 à 11 ans. Les enfants ne travaillent en fait que 4 h : 2 h de perdues ! La réforme proposait une organisation en 5 jours, comme le font tous les autres pays européens. Un groupe de travail composé de 4 sénateurs d'appartenances politiques diverses est arrivé aux mêmes conclusions, parues début juin. Le passage à la semaine de 5 jours a de plus permis à de nombreux élèves d'accéder à des activités périscolaires qui ne leur étaient pas proposées jusqu'à présent. La municipalité a donc choisi d'ignorer les avis des pédagogues et des médecins et de casser ce que les acteurs de terrain ont mis des mois à mettre en œuvre, dans la précipitation et après une consultation hâtive des parents d'élèves. À chacun de se documenter afin de mesurer les conséquences pour les enfants et réfléchir au maintien des inégalités dans les activités sportives et culturelles... Claire LAYAN

## Liste « Bousc'Avenir le pari citoyen »

Les conséquences des événements politiques de cet hiver ne se sont pas fait attendre. Le phénomène de ces élections fut le rejet de tous les partis traditionnels. Echecs de ceux-ci, « dédagisme », clivages historiques balayés... On a assisté à un renouvellement de la classe politique et à une gouvernance par une union des forces républicaines. Le paradigme a changé ; « les bonnes idées pour la France, n'ont pas de couleurs politiques »... Cependant, ces résultats ne doivent pas occulter une analyse objective de notre part. Le taux élevé d'abstentions est un signe dont il faudra tenir compte. Ce n'est pas un signe de bonne santé démocratique. Nous pouvons et nous devons la remettre En Marche. Donc, pas de chèque en blanc, mais plutôt une bienveillance attentive, mais exigeante. Depuis la fin de l'année 2016, Le mouvement Bousc'avenir s'est mobilisé autour du projet "En Marche", et nous avons créé le Comité En Marche Bouscat Bruges. Nous sommes impliqués dans la gouvernance du nouveau parti LREM (la République En Marche). Nous représentons la majorité présidentielle et nous nous engageons à aller à l'encontre des concitoyens, à organiser les remontées d'opinions et à contribuer aux débats d'idées.. A très bientôt. Et Bonnes vacances.

Jean-Bernard MARCERON

## Liste « Ensemble pour Le Bouscat »

### Le défi démocratique.

Au terme d'une longue séquence électorale que d'aucuns auront jugée interminable (des primaires de la droite en novembre 2016 au 18 juin 2017 date du 2<sup>ème</sup> tour des législatives), le peuple français vient de désigner ses représentants à la tête de l'État et au sein de l'Assemblée nationale.

La victoire des candidats de la République en Marche ne saurait faire oublier l'élément majeur de ces différents scrutins, l'abstention massive de nos concitoyens. Pour la première fois dans l'histoire de la V<sup>ème</sup> République le taux d'abstention aux législatives pulvérise le mur de 50% (51,23% précisément, au 2<sup>ème</sup> tour). Dans notre circonscription une candidate quasi inconnue, sans activité politique majeure en faveur des populations, l'emporte avec comme seul étendard de campagne la photo du sémillant Président de la République, Emmanuel Macron. Les élus locaux, toutes tendances politiques confondues, qui ne ménagent pas leurs forces et le temps qu'ils consacrent au bien public doivent s'interroger. Le défi démocratique devant nous est immense et ne pourra être relevé qu'au prix de décisions fortes et innovantes. Au plan institutionnel avec l'instauration de la proportionnelle, au plan économique et social en favorisant l'intervention et la prise de décision des citoyens au sein des grandes entreprises et du secteur financier, en assurant enfin une meilleure représentation des catégories populaires au sein du personnel politique.

Les moins de 50 ans, les ouvriers et employés, les moins diplômés, les revenus inférieurs au salaire médian forment les grosses cohortes des abstentionnistes. Répartir les richesses, améliorer la vie des gens sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Patrick ALVAREZ

# Agenda

## JUILLET

21/07  
28/07 **Sculpture Aquaponique**  
► **Vendredi 21 au Vendredi 28**  
12h/17h - La Source

27/07 **Cirque Végétal**  
► **Judi 27** - 10h30 et 14h30  
Bois du Bouscat

1/08  
1/09 **Photographies de Bordeaux**  
► **Mardi 1/08 au Vendredi 1/09**  
La Source



## AOÛT

29/08  
31/08 **Paysages Sonores**  
► **Mardi 29 et Jeudi 31** - 18h  
Départ de Ravezies

## SEPTEMBRE

9/09 **Repas de rues**  
► **Samedi 9** - En soirée.  
Dans la ville.



9/09 **Accueil des Nouveaux Bouscatais**  
► **Samedi 9** - 10h  
Salle des Pas Perdus

9/09 **Forum des Associations**  
► **Samedi 9** - 10h/13h  
Ermitage-Compostelle



10/09 **Vide grenier**  
► **Dimanche 10** - 8h/18h  
Rue Baudin et Préceinte

12/09  
25/09 **« Evolution »**  
► **Mardi 12 au Lundi 25**  
La Source

23/09  
24/09 **Fête du Cheval**  
► **Samedi 23 et dimanche 24**  
Hippodrome du Bouscat



28/09 **Apéritif de Rentrée de l'Animation Senior**  
► **Judi 28** - 17h30/19h30  
La Source



# FÊTE DU CHEVAL

SPECTACLES/ANIMATIONS/EXPOSANTS

**23 au 24 Sept / 2017**

**NOUVELLES  
ACTIVITÉS**

**RESTAURATION  
SUR PLACE  
TAPAS, STANDS  
DÉGUSTATION**

**SAMEDI 23  
NOCTURNE  
SPECTACLE  
& MUSIQUE**

**HIPPODROME DU BOUSCAT**



**feteducheval-bouscat.fr**